

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du Vendredi 21 octobre 2011



Etaient présents :

MM. SERET - LOUVET - BARIL - GUIDET - ESCANDE - MAYEUR -
CHARNOTET - RENAULT - Mmes MOURET - OSSELIN - TENART -
MERCIER

Absents Excusés : MM. RUGGERI - CLAUX

Secrétaire de séance : Mme OSSELIN

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour :

- TLE - TA
- FNGIR
- Correspondant Défense
- Foncier, Modification du POS
- Adhésion ADDICO
- Agence Régionale de Santé- compte-rendu
- Modifications budgétaires
- Acquisition lame de déneigement

• Taxe Locale d'Equipement - Taxe d'Aménagement

1. TLE

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation faite de renouveler l'application de la Taxe Locale d'Equipement sur tous les permis de construire et ce pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la TLE au taux de 5 % et ce jusqu'à la mise en place de la future taxe d'aménagement.

2. TA

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place de la nouvelle taxe d'aménagement à compter du 01 mars 2012 sur l'ensemble des permis de construire. Cette taxe vise à remplacer la TLE et autres taxes d'urbanisme. Son taux peut varier dans la limite de 5%. Mr le Maire propose d'appliquer le même taux que pour la TLE, soit 5%.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer ce taux de 5 % à compter du 01/03/2012 pour la taxe d'aménagement.

• Acquisition lame de déneigement :

Mr le Maire fait part de sa demande auprès du Conseil Général afin d'obtenir un financement dans le cadre du « plan Neige 2011-2012 ».

Ce matériel ayant été acquis en 2010, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération afin d'obtenir cette aide.

Points divers :

Mr le Maire :

- Précise que le montant du Fonds de Compensation de la TVA pour l'année 2011 est d'environ 24000 €. (sur investissement 2010)
- L'AG des Maires de l'Oise a évoqué un possible report de l'adoption définitive du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- Informe le Conseil que le SIAPA (Projet Assainissement) est dans la phase de sélection de l'attribution de la maîtrise d'œuvre de la future station d'épuration.

X.Louvet :

- Fait le point sur les travaux en cours, en particulier les travaux de gaz qui devraient démarrer vers le 15/11/2011. Une réunion préalable aura lieu avec tous les intervenants afin de fixer les règles.
- Une partie du grillage du terrain de hand a été remise à neuf, reste la partie côté plaine pour laquelle des devis sont en cours. Il est prévu de fermer l'accès au terrain de par l'intérieur de l'entrée piscine.

O.Osselin :

- Mentionne la vitesse excessive d'un véhicule, rue des Vignes, qui lui a été signalée par un riverain.

JC.Escande :

- Demande la possibilité de mettre en place une borne télescopique à l'entrée du terrain pouvant servir de parking côté salle des sports. Mr le Maire n'en voit pas l'utilité d'autant que cette zone risque d'être aménagée à court terme et qu'en aucun cas ce terrain ne peut servir de parking compte tenu de sa nature instable par temps de pluie.

JL.Mayeur :

- Fait part de la retransmission de la finale de la coupe du monde de Rugby sur écran géant dimanche prochain.

S.Mouret :

- Signale des véhicules en stationnement sur le parking de l'espace Georges Lambert à des heures tardives sans pour autant avoir à supporter de quelconques nuisances.

- Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la somme de 26631 € sera prélevée sur le budget de la commune au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Ce prélèvement s'effectuera sur la période d'Octobre à Décembre 2011.

- Correspondant Défense

Mr le Maire précise qu'il est nécessaire de nommer un correspondant Défense et propose Mr Jean-Hugues Renault.

Ce dernier accepte et le Conseil Municipal à l'unanimité décide de le nommer correspondant Défense.

- Foncier

Mr le Maire précise qu'à la demande de Mr Lassiège (Domaines de France), une modification du POS est nécessaire afin d'autoriser le projet d'aménagement sur le site « les Roulettes ». Les coûts liés à cette étude seront intégralement pris en charge par le demandeur.

- Adhésion ADDICO

Mr le Maire informe de Conseil Municipal de la possibilité d'adhérer à cette association qui a pour but d'aider les communes dans les domaines de choix de logiciels Mairie et de la formation du personnel. Cette adhésion est de 800 € pour l'année. Nous profiterons ainsi du soutien et du conseil de l'ADDICO lors du choix définitif du nouveau logiciel de Mairie qui est devenu nécessaire.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'ADDICO à compter du 01/01/2012.

- Agence Régionale de Santé (ARS)

Mr le Maire présente la synthèse de la réunion qui s'est tenue avec l'ARS en présence de Mr Louvet Adjoint.

Il a été fait mention par l'ARS de la nécessité de mettre en place un certain nombre de mesures visant au meilleur contrôle de la qualité de l'eau distribuée.

Bien qu'aucune obligation n'est faite, il a été décidé d'un suivi strict de la chloration de l'eau par l'enregistrement des mesures qui seront faites par la commune. Un nettoyage du château d'eau sera réalisé en 2012.

De même, des mesures supplémentaires de sécurité seront prises afin de garantir la sécurité du site.

- Modifications lignes budgétaires :

Afin de prendre en compte les dépenses d'investissement liées au projet du columbarium et de l'acquisition de matériel piscine, il est nécessaire de modifier les lignes correspondantes à ces deux postes sur le budget investissement.

F.Charnotet :

- Fait part de l'absence prolongée de Mr Nicolay ainsi que du courrier de Mme l'inspectrice ne pouvant garantir un engagement ferme et définitif sur le nom de la personne pouvant le remplacer durant cette longue période.
- Demande à ce que le nécessaire soit fait pour que l'alarme incendie de l'école soit améliorée.
- Précise qu'il serait bien d'interdire le stationnement par tout moyen devant la grille d'accès véhicule de l'espace Georges Lambert.

JH.Renault :

- Avons-nous des emprunts toxiques ? la réponse est non.

M.Ténart :

- Le repas des Aînés aura lieu le 13/11/2011, celles et ceux ne pouvant participer pourront recevoir un colis.
- Une sortie au marché de Noël d'Amiens est en cours d'organisation.
- Une réunion est prévue pour l'organisation des différentes manifestations de fin d'année.

F.Guidet :

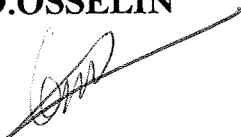
- Spectacle de Noël, un spectacle de théâtre sera donné à l'école pour les maternelles. Pour les classes élémentaires, une sortie théâtre est prévue sur Paris. Le tout financé par le budget Communal.

C.Baril :

- Indique que les voitures sont de plus en plus nombreuses à descendre la rue de Baugy à une vitesse élevée et qu'un ralentisseur s'impose. Mr le Maire souhaite tout d'abord mesurer l'importance du phénomène en plaçant un système d'enregistrement qu'il est possible de se procurer auprès du Conseil Général.
- Des nids de poule sont présents sur la route de Baugy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance
O.OSSELIN



Le Maire
P. SERET DE LACHELLE

